



Le label **BiodiverCity**<sup>®</sup>,  
premier label international pour la prise en compte  
de la biodiversité dans les projets immobiliers  
de construction et de rénovation





Evaluer et  
promouvoir les opérations  
immobilières qui prennent  
en compte la **biodiversité**  
dans les îlots bâtis,  
pour le **bien-être**  
des utilisateurs





7 Français sur 10 choisissent leur lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts à proximité \*

## PLUS ON VIT **CONNECTÉ** À LA NATURE, PLUS ON LA PREND EN **CONSIDÉRATION**

L'intégration de la biodiversité aux ensemble bâtis est un enjeu majeur pour l'environnement et le bien-être. Elle répond à une attente croissante de nature en ville et fait écho à un engagement des élus.

**Le nouveau label BiodiverCity® est un outil inédit d'évaluation et de valorisation de la prise en compte de la biodiversité pour tous les projets immobiliers.**

Cette démarche est attendue par les acteurs du secteur (maîtres d'ouvrage, constructeurs, foncières, écologues, paysagistes, utilisateurs et architectes) qui voient également dans ce label un nouveau critère visible et pertinent pour apporter de la valeur ajoutée à un bien immobilier.



Pour 93% des Français, le contact avec les plantes, les végétaux et les jardins est un aspect important de leur équilibre quotidien (Enquête Unep-Ipsos, 2009)

\* [Etude Unep, 2014]



# UNE VALEUR VERTE ... VISIBLE

Comme pourrait le faire une étiquette énergétique, le label évalue et affiche la performance écologique des bâtiments autour de quatre grands axes :

- les axes 1 et 2 s'intéressent respectivement à **l'engagement** et aux **moyens mis en œuvre**,
- les axes 3 et 4 se concentrent sur l'évaluation des **bénéfices écologiques** et des **bénéfices** pour les **usagers**.

Chaque axe est indépendamment noté de « A » à « E », le « A » représentant l'excellence dans le traitement des préoccupations de l'axe. Le label peut être obtenu à condition de n'avoir aucun « D » ou « E » et d'avoir au moins un « A » à l'un des axes.



Un environnement de travail connecté à la nature peut réduire jusqu'à 10% l'absentéisme en entreprise (« Daylighting-Bias ans Biophilia : Quantifying the impacts of daylight on Occupants Health », I. Elzeyadi - Université de l'Orégon, 2011)

# UN LABEL

POUR TOUS LES

# PROJETS

# IMMOBILIERS



A B C D E

Axe 1 :

## L'ENGAGEMENT / MAÎTRE D'OUVRAGE

Mener une stratégie biodiversité adaptée au projet immobilier :

- Bien connaître la biodiversité du site
- Mettre en œuvre un programme et un cahier des charges
- Partager son engagement et diffuser les connaissances



A B C D E

Axe 2 :

## LE PROJET / MAÎTRISE D'ŒUVRE (ARCHITECTES ET CONCEPTEURS)

Concevoir une architecture écologique :

- Définir un « parti écologique » adapté au contexte
- Concevoir des aménagements favorables à l'accueil du vivant



A B C D E

Axe 3 :

## LE POTENTIEL ÉCOLOGIQUE/ ÉCOLOGUE

Optimiser le potentiel écologique du projet par rapport à son contexte urbain, périurbain, rural

- Préserver au mieux les éléments naturels existants dans le projet et le chantier
- Maximiser les biotopes utiles et les fonctionnalités écologiques



A B C D E

Axe 4 :

## L'USAGE / LES UTILISATEURS

Développer les services rendus, pour le bien-être des usagers :

- Mettre en scène la biodiversité sur le site
- Offrir des services de nature pour les usagers du bâtiment
- Optimiser les services rendus

# UN LABEL PORTÉ PAR LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER



**Le label** est porté par une association multi-acteurs : le Conseil International Biodiversité & Immobilier (CIBI). Son objectif est de promouvoir les meilleures pratiques en matière de biodiversité urbaine pendant les phases de programmation, conception et construction du cadre bâti, en France et dans le monde.

Les membres fondateurs du CIBI sont Bolloré Logistics, Les Jardins de Gally, le groupe Caisse des Dépôts, Gecina, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Bouygues Construction et Elan.

L'initiative est également soutenue par le Service du patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle, de Natureparif (Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France), de l'association HQE et de l'association Orée.

## LE CIBI EST CONSTITUÉ DE 6 COLLÈGES :



1 Aménageurs, promoteurs, constructeurs

2 Associations en lien avec la biodiversité

6 Architectes, ingénieries et entreprises liées à la biodiversité

**cibi**  
Conseil International Biodiversité et Immobilier

3 Collectivités et institutions publiques

5 Utilisateurs et gestionnaires de bâtiments

4 Investisseurs et foncières, bailleurs

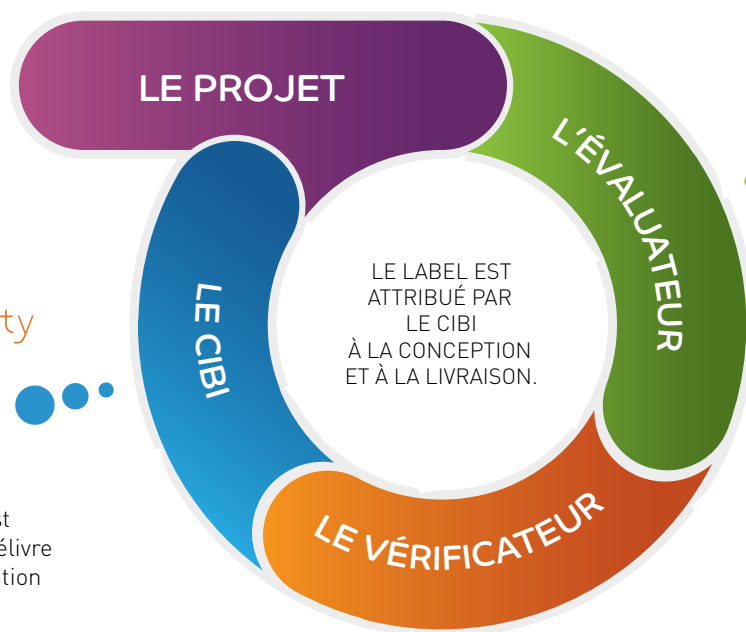
# COMMENT LABELLISER VOTRE PROJET

Un maître d'ouvrage porteur d'un projet de construction ou de rénovation...



PROPRIÉTAIRE DE LA MARQUE, DÉLIVRE LE LABEL

Le rapport conforme est transmis au CIBI, qui délivre en son nom une attestation pour le projet.



EVALUE LE PROJET  
CALCULE L'ÉTIQUETTE

...fait appel à un évaluateur accrédité par le CIBI, dont le rôle est de compiler les preuves de conformité de l'opération au label. Le statut d'évaluateur passe par la réussite d'un examen qui sanctionne une formation.

VALIDE LA CONFORMITÉ

Le vérificateur est un organisme indépendant. Il procède à un contrôle de la conformité du rapport et de l'évaluation.



La biodiversité urbaine est la diversité du vivant et de ses habitats en ville.  
C'est aussi la richesse des jardins, des terrasses, des murs « biotopes », le bâtiment étant définitivement considéré comme support potentiel de la vie...  
Dans ce cadre, la biodiversité urbaine se veut être une nature en ville accessible, fonctionnelle et agréable, voulue et appropriée par les citoyens

## Le CIBI

97 rue Jean-Pierre Timbaut,  
75011 PARIS

info@cibi-biodiversity.com  
01 30 60 78 77

[www.cibi-biodiversity.com](http://www.cibi-biodiversity.com)

**cibi** Conseil  
International  
Biodiversité  
et Immobilier